



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Canadian  
Coast Guard

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

VOL. 37, ÉDITION MENSUELLE N° 01  
27 Janvier, 2012

Numéro de publication 40063779



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
<http://www.notmar.gc.ca/abonner>

## SOMMAIRE

		Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité .....	1 à 4
Partie 2	Corrections aux cartes .....	5
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime .....	Néant
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques .....	6
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	7

Direction générale des services maritimes  
Aides à la navigation

## **NOTES EXPLICATIVES**

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

**Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.**

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

**En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

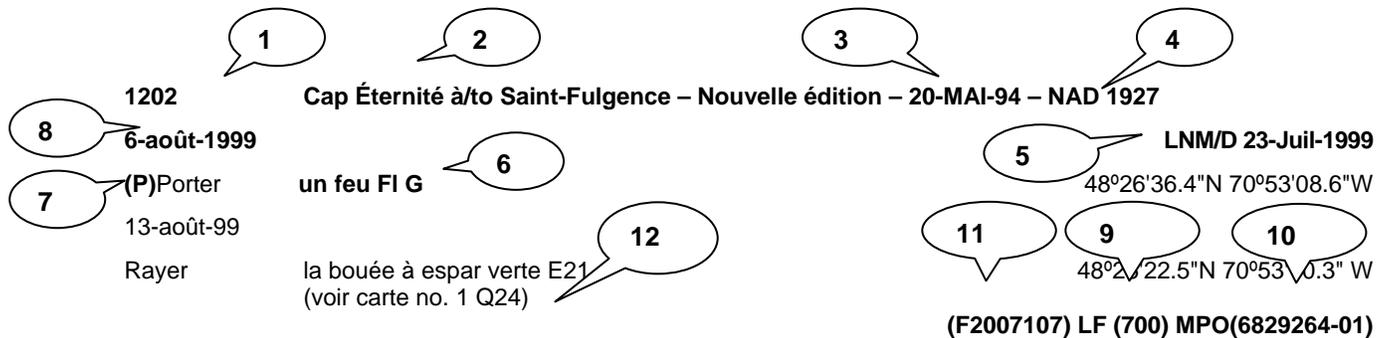
**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2011* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

#### Pacifique

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Vancouver  
Suite 2380,  
Case postale 12107  
555, rue West Hastings  
**VANCOUVER**, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011  
Facsimilé: 1-(604) 666-8453  
Numéro Télex: 043-52586 CGTC VAS VCR  
Courriel: [mctsvancouver@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:mctsvancouver@pac.dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web:

[http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/vancouver/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/vancouver/index_f.htm)

Pour information concernant les Avis à la navigation:

Courriel CRIM: [rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca)

Site Web:

[http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/notship/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/notship/index_f.htm)

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Inuvik  
Case postale 2659  
**INUVIK**, NT X0E 0T0

Téléphone: (867) 777-2667  
Facsimilé: (867) 777-2851

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

### ACCÈS WEB

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxhbmc9ZSI7>.

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

---

## INDEX

---

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE – UTILISATION ET SOINS À APPORTER. ....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM. ....	2
*103 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2012. ....	4
*101 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES. ....	2
*102 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION. ....	3
*106(P) WEST COAST VANCOUVER ISLAND- ALBERNI INLET – BALISE DE JOUR À ÊTRE ENLEVÉE..	4

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
1234	2				
4775	2				
4776	2				
4957	2				
7573	5				
7576	5				

**PARTIE 1 – Édition 01/2012**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSIONS**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

**PARTIE 1 – Édition 01/2012  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –  
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION -  
SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (*ECDIS*) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (*ECDIS*) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

\*101

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>NOUVELLES ÉDITIONS</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
1234	Cap de la Tête au Chien au/to Cap aux Oies	1:80000	04-NOV-2011	1	\$20.00
4957	Havre-Aubert	1:10000	11-NOV-2011	1	\$11.50
<b>CARTES RETIREES EN PERMANENCE</b>					
4775	Nain to / à Saglek Bay <sup>1</sup>				
4776	Saglek Bay to/aux Button Islands <sup>2</sup>				
<b>DIRECTIVES:</b>					
<b>1</b>	Pour la navigation côtière les navigateurs devraient utiliser les cartes 8046 et 8047.				
<b>2</b>	Pour la navigation côtière les navigateurs devraient utiliser les cartes 5027 et 8046.				

**PARTIE 1 – Édition 01/2012**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

\*102

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

<b>PRODUITS EN CIRCULATION</b>	
<b>NUMÉRO S-57 ENC</b>	<b>TITRE DE LA CARTE</b>
CA270389	Vancouver Island / Île de Vancouver, Juan de Fuca Strait to/à Queen Charlotte Sound
CA276477	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA276515	Grand Bank,Northern Portion/Grand Banc,Partie Nord
CA370145	Strait of Georgia, Southern Portion/Partie Sud
CA370203	Approaches to/Approches à Juan de Fuca Strait
CA370367	Juan de Fuca Strait to/a Strait of Georgia (Western Portion, Part 1 of 2)
CA370368	Juan de Fuca Strait to/a Strait of Georgia (Eastern Portion, Part 2 of 2)
CA373067	Oiseau Bay to Jackfish Bay
CA376062	West Point à/to Baie de Tracadie
CA376076	Cape Tormentine à/to West Point
CA376135	Cape Pine to/au Cape St. Mary's
CA376371	Indian Bay to/à Wadham Islands
CA376650	Cape Kiglapait to Khikkertarsoak North Island
CA376669	Khikkertarsoak North Island To Morhardt Point , Continuation A
CA376822	Winsor Harbour Island to/aux Kikkertaksoak Islands
CA376823	Winsor Harbour Island to/aux Kikkertaksoak Islands
CA379140	Baie Washtawouka à/to Baie Piashti
CA470003	Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel
CA470005	North Pender Island to/à Thetis Island
CA470075	Race Rocks to/à D'Arcy Island
CA473251	Croker Island to/à John Island
CA476651	Okak Harbour
CA476666	Saglek Bay
CA476670	Moss Harbour
CA476671	Winnie Bay
CA476672	Hebron Harbour
CA476674	Amiktok Island to Osborne Point
CA476681	Osborne Point to Cape Kakkiviak
CA476684	McLelan Strait
CA479152	Pointe de l'Ouest - Île d'Anticosti
CA570153	Chemainus Bay
CA570155	Osborn Bay
CA570567	Approaches to/Approches à Sidney
CA576372	Lumsden Harbour
CA576497	Paradise River
CA576498	Cartwright Harbour
CA576683	Williams Harbour
CA576685	Bowdoin Harbour
CA576686	Port Burwell
CA576687	Eastern Approaches to McLelan Strait
CA579031	Pointe de la Rivière du Loup
CA579032	Pointe-au-Pic
CA579033	Saint-Siméon
CA579034	Cap-à-l'Aigle

**PARTIE 1 – Édition 01/2012  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

<b>RETIRÉS EN PERMANENCE</b>	
CA370141	Juan de Fuca Strait, Eastern Portion/Partie Est <sup>1</sup>
CA370144	Juan de Fuca Strait <sup>2</sup>
CA470290	Finlayson Arm <sup>3</sup>
<b>DIRECTIVES:</b>	
<b>1</b>	L`édition 8 de CA370141 est retirée. Les navigateurs devraient maintenant utiliser les cartes des É-U ENC US3WA34M et US3WA46M
<b>2</b>	L`édition 4 de CA370144 est retirée. Les navigateurs devraient maintenant utiliser les cartes des É-U ENC US3WA01M
<b>3</b>	L`édition 6 de CA470290 est retirée suite à la publication de CA470003 (voir)

**\*103 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2012.**

La nouvelle édition du Sommaire Annuel des Avis Temporaires et Préliminaires 2012 est maintenant disponible sur le site Web des Avis aux navigateurs <http://www.notmar.gc.ca>

**\*106(P) WEST COAST VANCOUVER ISLAND- ALBERNI INLET – BALISE DE JOUR À ÊTRE ENLEVÉE.**

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer de façon permanente la balise de jour Hoik Island (49-14-13.5N 124-49-55W NAD83)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations d'ici le 30 avril 2012 à :

Surintendant, aides à la navigation,  
Garde côtière canadienne,  
25 rue Huron,  
Victoria BC V8V 4V9,  
Téléphone: (250)480-2600

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(P2012-001)

**PARTIE 2 – Édition 01/2012  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**7573 - M'Clintock Channel, Larsen Sound and/et Franklin Strait - Carte nouvelle - 25-FEV-2000 - NAD 1983**

20-JAN-2012

LNMD. 23-JUIL-2010

Porter une profondeur de 22.2 mètres  
(Voir la carte n° 1, I10)

71°46'01.3"N 096°33'07.3"W

*MPO(6603748-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA273329

**7575 - Peel Sound and/et Prince Regent Inlet - Carte nouvelle - 06-MARS-1992 - NAD 1983**

20-JAN-2012

LNMD. 15-OCT-2010

Porter une profondeur de 22.2 mètres  
(Voir la carte n° 1, I10)

71°46'01.3"N 096°33'07.3"W

*MPO(6603748-01)*

**PARTIE 4 – Édition 01/2012**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Chapitre VII — Paragraphe 72, après « **Victor Point** (73°09'N, 85°24'W) »  
Supprimer : , sur laquelle s'élève un **réflecteur radar**,

(C2011-078.01)

ARC 403 — Arctique de l'Ouest, première édition, 2011 —

Chapitre 1 — Paragraphe 128, après « au NE de Kendall Island, est »  
Insérer : 30 m de haut et

(C2011-081.01)

Chapitre 1 — Après le paragraphe 128

Insérer :  128.1 **Avertissement.** — Des **petits fonds**, couverts  
d'au plus 1 m d'eau, entourent Rae Island.

(C2011-081.02)

**PARTIE 5 – Édition 01/2012**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

**PACIFIQUE**

614 G5707	Hyndman Reefs	Sur les récifs. 52 15 44.1 128 14 38.8	FI G	4s	4.5	4	Poteaux, marque de jour carrée verte, blanche et noire.	À longueur d'année.	<b>Carte:3938</b> <b>Éd. 01/12</b>
640.5 G5721	Parry Patch - Feu à secteurs	52 40 28.1 128 32 01.6	F W R W	.....	4.8	5	Tour à claire-voie carrée.	Blanc de 352° par le N. et E. à 130°; rouge de 130° à 142°; blanc de 142° à 154°. À longueur d'année.	<b>Carte:3911</b> <b>Éd. 01/12</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION**

Date: .....

Nom du navire ou de l'expéditeur: .....

Adresse de l'expéditeur: .....  
Numéro Rue

Ville: ..... Prov. / Pays: ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié): .....

Date de l'observation: ..... Heure(UTC): .....

Position géographique: .....

Coordonnées de la position: Lat: ..... Long: .....

Méthode de positionnement:  DGPS  GPS avec WAAS  GPS  Radar  Autre

Système de référence géodésique utilisé:  WGS 84  NAD 27  Autre

Exactitude estimée de la position: .....

N°. de la carte: ..... Informations:  NAD 27  NAD 83

Édition de la carte: ..... Dernière correction appliquée: .....

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) .....

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

*Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

[atn-aln@dfo-mpo.gc.ca](mailto:atn-aln@dfo-mpo.gc.ca)

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

[CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA)

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

[info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)